



Espace Musical de Rousset

Réinscription 2011/2012

Représentant familial

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 CP / Ville :

Téléphone 1 :
 Téléphone 2 :
 Téléphone 3 :
 Téléphone 4 :
 E-mail :

Premier adhérent

Nom :
 Date de naissance :
 1er instrument :
 2e instrument :
 Niveau FM :
 Location instrument : Oui / Non

Prénom :
 Niveau Scolaire :
 Nbre d'année de pratique :
 Nbre d'année de pratique :
 Nbre d'année de pratique :

Deuxième adhérent

Nom :
 Date de naissance :
 1er instrument :
 2e instrument :
 Niveau FM :
 Location instrument : Oui / Non

Prénom :
 Niveau Scolaire :
 Nbre d'année de pratique :
 Nbre d'année de pratique :
 Nbre d'année de pratique :

Troisième adhérent

Nom :
 Date de naissance :
 1er instrument :
 2e instrument :
 Niveau FM :
 Location instrument : Oui / Non

Prénom :
 Niveau Scolaire :
 Nbre d'année de pratique :
 Nbre d'année de pratique :
 Nbre d'année de pratique :

Calcul

(Entourez la ou les mentions utiles)

	1er cycle ou 2e cycle	1er cycle ou 2e cycle	Eveil ou Préparatoire	Elémentaire ou Moyen	Atelier 1 2 3	Cycle 2	TOTAL
1er adhérent :	1er instr : 348 € ou 420 € /	2e instr : 348 € ou 420 € /	FM : 150 € /	123 € /	117 € /	108 €	€
2e adhérent :	1er instr : 348 € ou 420 € /	2e instr : 348 € ou 420 € /	FM : 150 € /	123 € /	117 € /	108 €	€
3e adhérent :	1er instr : 348 € ou 420 € /	2e instr : 348 € ou 420 € /	FM : 150 € /	123 € /	117 € /	108 €	€
Total avant remise :							€
(2 élèves -8% / 3 élèves -16% / 4 élèves -24%) Remise de :							%
TOTAL après remise :							€

Règlement

- 1) Payable en 3 fois soit : € x 3
 Banque : N°chèque(s) :
- 2) Carte adhérent : 27€ ou 30€ Chèque séparé à l'ordre de EMR - N°chèque :
- 3) Location instrument : 285€ ou 3 x 96€ Chèque séparé à l'ordre de EMR - N°chèque :

N.B : Pour être pris en compte, l'inscription doit comprendre

- ce document rempli et signé
 - votre règlement pour l'année complète
 - les statuts et le règlement intérieur signés
- (possibilité de le télécharger sur notre site : emr-rousset.com)

Date et signature :



A l'attention des Parents

DROIT À L'IMAGE

L'utilisation de l'image est soumise à votre autorisation
(Circulaire n° 2003.091 du 05/06/03 du Bulletin Officiel)

Votre enfant peut apparaître sur des documents photographiques ou vidéos réalisés dans le cadre des spectacles et répétitions. Nous pouvons envisager de faire figurer ces images sur divers médias : vidéos et photos, articles de presse, plaquettes d'information et site internet.

Or, pour ces différentes opérations votre accord est nécessaire, ci-dessous une autorisation parentale vous est présentée. Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir nous la retourner. Merci.

Pour les élèves mineurs
AUTORISATION DE PUBLICATION DE L'IMAGE DE MON ENFANT
Pour la saison 2011-2012

Je soussigné(e) :Parent de :

Autorise gracieusement la publication des images dans lesquelles peut apparaître mon enfant.

N'autorise pas la publication d'images de mon enfant.

Fait à Rousset le _____

SIGNATURE
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Pour les élèves majeurs
AUTORISATION DE PUBLICATION DE MON IMAGE
Pour la saison 2011-2012

Je soussigné(e) :

Autorise gracieusement et temporairement la publication des images dans lesquelles j'apparais.

N'autorise pas la publication des images dans lesquelles j'apparais.

Fait à Rousset le _____

SIGNATURE
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

AUTORISATION DE SORTIE POUR LES ENFANTS MINEURS

Je soussigné(e).....

Parent(s) de(s) l'enfant(s)
.....

- autorise mon (mes) enfant(s) à partir seul(s) après les cours.
- n'autorise pas mon (mes) enfant(s) à partir seul(s) après les cours.

Fait àle

Signature